

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT D'ANNUITES

EMPRUNT OBLIGATAIRE «EI Wifack Leasing 2013»

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'Emprunt obligataire « **EI Wifack Leasing 2013**», que le remboursement en Capital et le règlement des Intérêts pour les catégories « taux fixe » et « taux variable », aux taux respectifs de 6,6% et (TMM+1,6)%, relatif à l'échéance du 15 avril 2015, seront effectués à partir **du mercredi 15 avril 2015**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de Tunisie Clearing comme suit :

EI Wifack Leasing 2013 TF 6,6%:

Principal par obligation :	20,000 DT
Intérêt brut par obligation :	5,280 DT
Total brut par obligation :	25,280 DT

EI Wifack Leasing 2013 TV TMM+1,6

Principal par obligation :	20,000 DT
Intérêt brut par obligation :	5,166 DT
Total brut par obligation :	25,166 DT